

Exercice 2025

La CPM a réalisé une performance de 6,5 %

La CPM a profité de l'environnement de marché positif et a réalisé une performance de 6,5 % en 2025 (année précédente : 6,6 %). La CPM a notamment profité de l'évolution extrêmement positive des marchés des actions et de l'or, l'allocation stratégique en or et l'augmentation du taux de couverture des devises étrangères ayant contribué de manière déterminante à ce résultat réjouissant. L'exercice se clôt sur un excédent de recettes de CHF 625,2 millions.

Les placements augmentent de CHF 0,8 milliard pour atteindre CHF 30,2 milliards. 29,2 % de cette somme sont des valeurs nominales et 30,2 % et 37,1 % des placements en actions et en biens immobiliers. 3,5 % des actifs sont investis dans l'or.

Ce résultat positif permet d'améliorer encore la situation financière de la CPM. A la date de clôture du bilan, le taux de couverture est de 135,8 %. La CPM disposera donc également de fonds libres à la fin de l'année 2025.

Grâce aux fonds libres existants, les avoirs des assurés pourront être couverts durant l'exercice 2026 avec 7,25 % d'intérêt. Le conseil de fondation a décidé que les bénéficiaires de rentes devaient également profiter de la bonne situation financière. Au 1er janvier 2026, toutes les rentes de vieillesse, de survivants, d'invalidité et pour enfants dont le début de la rente est antérieur au 1er janvier 2026 ont été augmentées de 1,5 %.

Les frais administratifs par personne assurée s'élèvent à CHF 78,3 et les frais de gestion de la fortune sont de 32,8 centimes pour CHF 100 de placements. Fin 2025, l'effectif des assurés s'élevait à environ 75 500 personnes (3 500 personnes de moins que l'année précédente), dont 29 500 bénéficiaires de rentes.

Schlieren, le 6 février 2026

Les demandes de renseignements doivent être adressées à
Christoph Ryter, directeur, christoph.ryter@mpk.ch, Tél. 044 436 82 42

Les chiffres des comptes annuels ne sont pas encore vérifiés.